

BUDGET RECTIFICATIF N°1 2026

TABLEAU 1
Autorisations d'emplois

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	178,00	14,00	192,00

Rappel du plafond d'emplois notifié par le responsable de programme en ETPT (c)

178,00

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI (a) doit être inférieure ou égale au plafond notifié par le responsable du programme chef de file du budget général de l'Etat (c).

NB2: Pour les non opérateurs de l'Etat, aucune donnée ne doit être renseignée dans les colonnes "Sous plafond LFI (a)" et "Hors plafond LFI (b)". Les ETPT afférents doivent être renseignés directement dans la colonne "Plafond organisme".

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme (décomptant dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme) et des autres dépenses de personnel

	EMPLOIS SOUS PLAFOND LFI		EMPLOIS HORS PLAFOND LFI		PLAFOND ORGANISME	
	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *
TOTAL DES EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DES AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (1 + 2 + 3 + 4)	178,00	16 965 808 €	14,00	202 227 €	192,00	18 451 188 €
1. TITULAIRES	96,10	11 117 622 €			96,10	11 117 622 €
* Titulaires Etat	96,10	11 117 622 €			96,10	11 117 622 €
* Titulaires organisme (corps propre)	0,00	0 €			0,00	0 €
2. CONTRACTUELS	81,90	5 848 186 €	0,00	0 €	81,90	5 848 186 €
* Contractuels de droit public	81,90	5 848 186 €	0,00	0 €	81,90	5 848 186 €
CDI	65,16	4 866 515 €			65,16	4 866 515 €
CDD	16,74	981 671 €	0,00	0 €	16,74	981 671 €
Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0,00	0 €	0,00	0 €	0,00	0 €
* Contractuels de droit privé	0,00	0 €	0,00	0 €	0,00	0 €
CDI	0,00	0 €			0,00	0 €
CDD	0,00	0 €	0,00	0 €	0,00	0 €
3. CONTRATS AIDES			14,00	202 227 €	14,00	202 227 €
4. AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (autres agents rémunérés à l'acte, à la tâche, prestations sociales, allocations diverses, impôts et taxes associés...)						1 283 153 €

* Dépenses de personnel relevant de l'enveloppe de dépenses de personnel du budget de l'organisme (en AE=CP). Le total des dépenses de personnel mentionné dans le tableau ci-dessus doit être égal au montant total des dépenses de personnel figurant dans le tableau des autorisations budgétaires. Par ailleurs, le total des emplois doit être égal au plafond d'autorisation d'emplois voté par l'organe délibérant (figurant ci-dessus pour vote).

NB : Pour les non opérateurs de l'Etat, aucune donnée ne doit être renseignée dans les colonnes "Emplois sous plafond LFI" et "Emplois hors plafond LFI". Les ETPT et dépenses de personnel afférents doivent être renseignés directement dans les colonnes "Plafond organisme".

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme et décomptant le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme mais en fonction dans une autre entité (mises à disposition sortantes - ETPT et dépenses de personnel inclus dans le précédent tableau)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS UNE AUTRE ENTITE, REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DECOMPTES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS	
	ETPT **	Dépenses de personnel **
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME (5 + 6)	0,00	0 €
5. EMPLOIS REMBOURSES A L'ORGANISME	0,00	0 €
6. EMPLOIS NON REMBOURSES A L'ORGANISME	0,00	0 €

** Nombre d'emplois en ETPT décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant de l'enveloppe de personnel du budget de l'organisme.

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par d'autres personnes morales et ne décomptant pas dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme (mises à disposition entrantes)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME NON REMUNERES PAR LUI ET NON DECOMPTES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS	
	ETPT ***	Dépenses de fonctionnement ***
EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES (7 + 8)	5,98	494 791 €
7. EMPLOIS REMBOURSES PAR L'ORGANISME	5,98	494 791 €
8. EMPLOIS NON REMBOURSES PAR L'ORGANISME	0,00	0 €

*** Nombre d'emplois en ETPT non décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant de l'enveloppe de fonctionnement du budget de l'organisme.

CNOUS
BUDGET RECTIFICATIF N°1 2026

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES									RECETTES				
	Montants Compte financier 2025		Montants Budget initial 2026		Montants Budget rectificatif n°1		Ecart entre le Budget rectificatif n°1 et le Budget initial		Montants Compte financier 2025	Montants Budget initial 2026	Montants Budget rectificatif n°1	Ecart entre le Budget rectificatif n°1 et le Budget initial	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP					
Personnel	16 401 594,66 €	16 401 594,66 €	18 451 188 €	18 451 188 €	18 451 188 €	18 451 188 €	0 €	0 €	539 714 813,13 €	544 963 953,00 €	597 628 471 €	52 664 518 €	Recettes globalisées
dont contributions employeur au CAS	3 125 543,65 €	3 125 543,65 €	3 472 704 €	3 472 704 €	3 472 704 €	3 472 704 €	0 €	0 €	532 490 809,00 €	537 614 715,00 €	590 279 233 €	52 664 518 €	Subvention pour charges de service public
Pension													0 € Subvention pour charges d'investissement
													0 € Autres financements de l'Etat
													0 € Fiscalité affectée
Fonctionnement	544 768 503,07 €	542 646 706,25 €	525 960 033 €	529 027 765 €	578 624 551 €	581 692 283 €	52 664 518 €	52 664 518 €	245 520,00 €	641 266,00 €	641 266 €	0 €	Autres financements publics
Gestion du Cnous	25 068 214,07 €	20 299 417,25 €	23 019 423 €	26 087 155 €	23 080 423 €	28 148 155 €	61 000 €	61 000 €	6 978 484,13 €	6 707 972,00 €	6 707 972 €	0 €	Recettes propres
Gestion du réseau	519 700 289,00 €	522 347 289,00 €	502 940 610 €	502 940 610 €	555 544 128 €	555 544 128 €	52 603 518 €	52 603 518 €					
Intervention (le cas échéant)													
Investissement	11 492 056,18 €	11 208 719,39 €	11 985 400 €	12 966 300 €	11 985 400 €	12 966 300 €	0 €	0 €	8 276 893,60 €	8 000 000,00 €	8 000 000 €	0 €	Recettes fléchées*
									8 269 300,00 €	8 000 000,00 €	8 000 000 €	0 €	Subvention pour charges d'investissement fléchée
												0 €	Autres financements de l'Etat fléchés
									7 593,60 €			0 €	Autres financements publics fléchés
												0 €	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	572 662 153,91 €	570 257 020,30 €	556 396 621 €	560 445 253 €	609 061 139 €	613 109 771 €	52 664 518 €	52 664 518 €	547 991 706,73 €	552 963 953,00 €	605 628 471 €	52 664 518 €	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)		0,00 €		0 €		0 €		0 €	22 265 313,57 €	7 481 300 €	7 481 300 €	0 €	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

CNOUS
BUDGET RECTIFICATIF N°1 2026

TABLEAU 3
Dépenses par destination - Recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Les axes de destination, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	DEPENSES								
	Personnel		Fonctionnement		Intervention (le cas échéant)		Investissement		Total
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE (A) CP (B)
Aides directes									0 € 0 €
Hébergement									0 € 0 €
Restauration									0 € 0 €
Action culturelle									0 € 0 €
Pilotage et Animation du programme	18 451 188 €	18 451 188 €	578 624 551 €	581 692 283 €			11 985 400 €	12 966 300 €	609 061 139 € 613 109 771 €
TOTAL	18 451 188 €	18 451 188 €	578 624 551 €	581 692 283 €			11 985 400 €	12 966 300 €	609 061 139 € 613 109 771 €

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B	0 €
---	------------

Tableau des recettes par origine (facultatif)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	RECETTES										
	Recettes globalisées						Recettes fléchées				Total (C)
	Subvention pour charges de service public	Subvention pour charges d'investissement	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Subvention pour charges d'investissement fléchée	Autres financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Etat - Programme 231	590 279 233 €						8 000 000 €				598 279 233 €
Etat - Programme 150											0 €
Etat - Programme 349											0 €
Etat - Programme 380											0 €
Etat - Autres programmes à détailler											0 €
Collectivités publiques											0 €
Autres organismes					641 266 €						641 266 €
CVEC											0 €
Ressources propres de l'activité Hébergement											0 €
Ressources propres de l'activité Restauration											0 €
Ressources propres Autres						6 707 972 €					6 707 972 €
TOTAL	590 279 233 €	0 €	0 €	0 €	641 266 €	6 707 972 €	8 000 000 €	0 €	0 €	0 €	605 628 471 €

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C	7 481 300 €
--	--------------------

CNOUS
BUDGET RECTIFICATIF N°1 2026

TABLEAU 4
Equilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS					FINANCEMENTS				
	Montants Compte financier 2025	Montants Budget initial 2026	Montants Budget rectificatif n°1	Ecart entre le Budget rectificatif n°1 et le Budget initial	Montants Compte financier 2025	Montants Budget initial 2026	Montants Budget rectificatif n°1	Ecart entre le Budget rectificatif n°1 et le Budget initial	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	22 265 313,57 €	7 481 300 €	7 481 300 €	0 €	0,00 €	0 €	0 €	0 €	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
<i>dont Budget Principal</i>									<i>dont Budget Principal</i>
<i>dont Budget Annexe</i>									<i>dont Budget Annexe</i>
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)			- €	0 €			- €	0 €	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	207 263 915,42 €	223 853 652 €	223 274 629 €	-579 023 €	215 959 968,25 €	223 853 652 €	223 274 629 €	-579 023 €	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)	36 264,79 €			0 €	29 106,01 €			0 €	Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	229 565 493,78 €	231 334 952 €	230 755 929 €	-579 023 €	215 989 074,26 €	223 853 652 €	223 274 629 €	-579 023 €	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)=(2) - (1)	0,00 €	0 €	0 €	0 €	13 576 419,52 €	7 481 300 €	7 481 300 €	0 €	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>	<i>1 018 472,37 €</i>		<i>0 €</i>				<i>0 €</i>		<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>14 594 891,89 €</i>	<i>7 481 300 €</i>	<i>7 481 300 €</i>	<i>0 €</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	229 565 493,78 €	231 334 952 €	230 755 929 €	-579 023 €	229 565 493,78 €	231 334 952 €	230 755 929 €	-579 023 €	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

CNOUS
BUDGET RECTIFICATIF N°1 2026

TABLEAU 5
Opérations pour compte de tiers

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Débit (c1)	Crédit (c2)
Subvention pour charges d'investissement Crous - T5 Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace	44343DFP 46761DFP	Subvention pour charges d'investissement	75 806 535 €	75 806 535 €
Aide Mobilité Master Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace	44343AMM 4675131AMM	AMM	6 804 000 €	6 804 000 €
Aides spécifiques Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace	44343ASPE 467514ASPE	Aides spécifiques	46 097 100 €	46 097 100 €
Aide à la mobilité Parcoursup Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace	44343AMP 4675132AMP	Parcoursup	9 450 000 €	9 450 000 €
Grande Ecole du Numérique Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace	44343GEN 467512GEN	GEN	2 268 000 €	2 268 000 €
Bourses IMT Institut Mines Télécom	44343IMT 467517IMT	Bourses IMT	7 601 700 €	7 601 700 €
Bourses GENES Groupe des écoles nationales d'économie et de statistiques	44343GENES 467518GENES	Bourses GENES	555 733 €	555 733 €
Bourses ministère de la Culture Ministère de la Culture	44343MCC 4675151MCC	Bourses MCC	41 704 196 €	41 704 196 €
Aides spécifiques ministère de la Culture Ministère de la Culture	44343MCCASAA 4675152MCCASAA	Bourses MCC ASAA	925 365 €	925 365 €
Bourses ministère de la Mer Ministère de la Mer	44343MER 467511MER	Bourses MER	400 000 €	400 000 €
Dons et Legs - Giveka	463121GIVE 463122GIVE	Dons et Legs	300 000 €	300 000 €
CVEC	46762CVEC2425 46763CVEC2425	CVEC	10 000 000 €	10 000 000 €
Dispositif CARE	467521CARE 467522CARE	CARE	20 412 000 €	20 412 000 €
TVA	44571 44562 / 44566 / 44551TVA	TVA encaissée TVA décaissée	950 000 €	950 000 €
TOTAL			223 274 629 €	223 274 629 €

CNOUS
BUDGET RECTIFICATIF N°1 2026

TABLEAU 6
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants Compte financier 2025	Montants Budget initial 2026	Montants Budget rectificatif n°1	Ecarts entre le Budget rectificatif n°1 et le Budget initial	PRODUITS	Montants Compte financier 2025	Montants Budget initial 2026	Montants Budget rectificatif n°1	Ecarts entre le Budget rectificatif n°1 et le Budget initial
Personnel	15 955 344,08 €	18 051 188 €	18 051 188 €	- €	Subventions de l'Etat	532 490 809,00 €	537 614 715 €	590 279 233 €	52 664 518 €
<i>dont charges de pensions civiles *</i>	3 125 077,22 €	3 472 704 €	3 472 704 €	- €	Fiscalité affectée				- €
Fonctionnement autre que les charges de personnel	526 066 283,85 €	532 232 441 €	584 896 959 €	52 664 518 €	Autres subventions	1 125 837,86 €	641 266 €	641 266 €	- €
Intervention (le cas échéant)				- €	Autres produits	10 264 340,81 €	10 534 020 €	10 534 020 €	- €
TOTAL DES CHARGES (1)	542 021 627,93 €	550 283 629 €	602 948 147 €	52 664 518 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	543 880 987,67 €	548 790 001 €	601 454 519 €	52 664 518 €
Résultat : bénéfice (3) = (2) - (1)	1 859 359,74 €	- €	- €	- €	Résultat : perte (4) = (1) - (2)	- €	1 493 628 €	1 493 628 €	- €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat (1) + (3) = (2) + (4)	543 880 987,67 €	550 283 629 €	602 948 147 €	52 664 518 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat (1) + (3) = (2) + (4)	543 880 987,67 €	550 283 629 €	602 948 147 €	52 664 518 €

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Compte financier 2025	Montants Budget initial 2026	Montants Budget rectificatif n°1	Ecarts entre le Budget rectificatif n°1 et le Budget initial
Résultat de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	1 859 359,74 €	-	1 493 628 €	- €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 751 041,54 €	4 304 676 €	4 304 676 €	- €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	13 094,35 €			- €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés				- €
- produits de cession d'éléments d'actifs				- €
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	4 144 192,62 €	3 826 048 €	3 826 048 €	- €
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	2 453 114,31 €	-	1 015 000 €	- €

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Compte financier 2025	Montants Budget initial 2026	Montants Budget rectificatif n°1	Ecarts entre le Budget rectificatif n°1 et le Budget initial	RESSOURCES	Montants Compte financier 2025	Montants Budget initial 2026	Montants Budget rectificatif n°1	Ecarts entre le Budget rectificatif n°1 et le Budget initial
Insuffisance d'autofinancement	- €	1 015 000 €	1 015 000 €	- €	Capacité d'autofinancement	2 453 114 €	- €	- €	- €
Investissements	12 033 087,45 €	12 966 300 €	12 966 300 €	- €	Financement de l'actif par l'État	7 338 956,06 €	8 000 000 €	8 000 000 €	- €
Remboursement des dettes financières				- €	Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	7 593,60 €			- €
TOTAL DES EMPLOIS (5)	12 033 087,45 €	13 981 300 €	13 981 300 €	- €	Autres ressources				- €
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	- €	- €	- €	- €	Augmentation des dettes financières				- €
					TOTAL DES RESSOURCES (6)	9 799 663,97 €	8 000 000 €	8 000 000 €	- €
					Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	2 233 423,48 €	5 981 300 €	5 981 300 €	- €

* L'état prévisionnel d'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés est présenté pour le budget initial et le(les) budget(s) rectificatif(s).

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants Compte financier 2025	Montants Budget initial 2026	Montants Budget rectificatif n°1	Ecarts entre le Budget rectificatif n°1 et le Budget initial
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-2 233 423,48 €	-5 981 300 €	-5 981 300 €	0 €
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	11 342 996,04 €	1 500 000 €	1 500 000 €	0 €
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	-13 576 419,52 €	-7 481 300 €	-7 481 300 €	0 €
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	24 541 748,84 €	13 142 809 €	18 560 449 €	5 417 639 €
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-121 460 144,86 €	-109 626 932 €	-119 960 145 €	-10 333 213 €
Niveau final de la TRESORERIE	146 001 893,70 €	122 769 741 €	138 520 594 €	15 750 852 €

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

CNOUS
BUDGET RECTIFICATIF N°1 2026

TABLEAU 7
Plan de trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	146 001 894 €	136 580 389 €	139 456 541 €	133 404 107 €	133 329 989 €	122 341 576 €	113 804 525 €	128 361 647 €	120 653 469 €	107 737 838 €	97 728 504 €	130 249 773 €	1 509 650 250 €
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	3 319 €	1 232 €	350 €	185 017 961 €	257 630 €	186 049 026 €	10 179 252 €	1 081 366 €	1 596 502 €	154 249 530 €	1 608 543 €	57 583 761 €	597 628 471 €
Subvention pour charges de service public				185 000 000 €		185 000 000 €	9 860 250 €			153 000 000 €		57 418 983 €	590 279 233 €
Subvention pour charges d'investissement													- €
Autres financements de l'État													- €
Fiscalité affectée													- €
Autres financements publics							22 253 €		230 000 €		359 013 €	30 000 €	641 266 €
Recettes propres	3 319 €	1 232 €	350 €	17 961 €	257 630 €	1 049 026 €	296 749 €	1 081 366 €	1 366 502 €	1 249 530 €	1 249 530 €	134 778 €	6 707 972 €
Recettes budgétaires fléchées	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	8 000 000 €	- €	8 000 000 €
Subvention pour charges d'investissement fléchée											8 000 000 €		8 000 000 €
Autres financements de l'État fléchés													- €
Autres financements publics fléchés													- €
Recettes propres fléchées													- €
Opérations non budgétaires	29 483 €	23 758 519 €	12 459 567 €	26 300 042 €	413 713 €	176 304 €	82 973 814 €	146 851 €	7 595 €	7 809 €	77 005 697 €	- 4 765 €	223 274 629 €
Emprunts : encaissements en capital													- €
Prêts : encaissement en capital													- €
Dépôts et cautionnements													- €
Opérations au nom et pour le compte de tiers :	24 906 €	23 758 519 €	12 459 567 €	26 300 042 €	413 526 €	176 304 €	82 973 814 €	146 851 €	7 595 €	7 809 €	77 005 697 €	- €	223 274 629 €
TVA encaissée					51 526 €				7 595 €	7 809 €			146 926 €
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	24 906 €	18 885 000 €	12 459 567 €	23 000 042 €	362 000 €	- €	43 781 256 €	- €	- €	- €	17 593 323 €	- €	116 106 094 €
Aide à la Mobilité Master			300 000 €	5 960 000 €			544 000 €						6 804 000 €
Aides Spécifiques		15 000 000 €		16 038 000 €			13 079 240 €				1 979 860 €		46 097 100 €
Aide à la Mobilité Parcoursup							9 050 000 €				400 000 €		9 450 000 €
Grande Ecole Numérique	24 906 €		22 567 €	12 042 €			567 000 €				1 641 485 €		2 268 000 €
Bourses IMT				850 000 €			3 040 680 €				3 711 020 €		7 601 700 €
Bourses GENES		55 000 €		140 000 €			222 293 €				138 440 €		555 733 €
Bourses du Ministère de la Culture et de la Communication		3 500 000 €	12 000 000 €				16 681 678 €				9 522 518 €		41 704 196 €
Aides Spécifiques du Ministère de la Culture et de la Communication		230 000 €	137 000 €		362 000 €		196 365 €						925 365 €
Bourses du ministère de la Mer							400 000 €						400 000 €
Dons et Legs Giveka		100 000 €									200 000 €		300 000 €
Autres opérations au nom et pour le compte de tiers	- €	4 873 519 €	- €	3 300 000 €	- €	- €	38 779 568 €	- €	- €	- €	59 265 448 €	- €	106 218 535 €
Subvention de charge d'investissement - Contractualisation							23 035 667 €				52 770 868 €		75 806 535 €
CVEC		73 519 €					9 926 481 €						10 000 000 €
Dispositif CARE		4 800 000 €		3 300 000 €			5 817 420 €				6 494 580 €		20 412 000 €
Autres encaissements d'opérations non budgétaires	4 577 €				187 €							4 765 €	- €
A. TOTAL	32 802 €	23 759 751 €	12 459 917 €	211 318 003 €	671 343 €	186 225 330 €	93 153 066 €	1 228 217 €	1 604 097 €	154 257 339 €	86 614 240 €	57 578 997 €	828 903 100 €
DECAISSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	2 572 289 €	2 379 861 €	3 438 714 €	187 869 021 €	1 567 552 €	190 486 060 €	14 051 789 €	3 538 285 €	4 388 137 €	155 909 077 €	4 516 115 €	34 392 871 €	605 109 771 €
Personnel	1 318 675 €	1 404 860 €	1 465 995 €	1 394 048 €	44 902 €	3 162 159 €	1 521 676 €	1 432 749 €	1 392 100 €	1 502 301 €	1 856 990 €	1 954 733 €	18 451 188 €
Fonctionnement	1 025 197 €	899 401 €	1 685 934 €	186 128 905 €	1 170 476 €	187 204 578 €	11 896 177 €	1 977 521 €	2 916 934 €	153 520 948 €	1 959 569 €	31 306 644 €	581 692 283 €
Intervention													- €
Investissement	228 416 €	75 600 €	286 784 €	346 069 €	352 174 €	119 323 €	633 936 €	128 015 €	79 103 €	885 828 €	699 557 €	1 131 494 €	4 966 300 €
Dépenses liées à des recettes fléchées	622 741 €	459 066 €	616 090 €	485 837 €	728 200 €	1 046 855 €	617 424 €	295 111 €	568 595 €	886 559 €	731 074 €	942 448 €	8 000 000 €
Personnel													- €
Fonctionnement													- €
Intervention													- €
Investissement	622 741 €	459 066 €	616 090 €	485 837 €	728 200 €	1 046 855 €	617 424 €	295 111 €	568 595 €	886 559 €	731 074 €	942 448 €	8 000 000 €
Opérations non budgétaires	6 259 277 €	18 044 671 €	14 457 546 €	23 037 264 €	9 364 004 €	3 229 466 €	63 926 729 €	5 103 000 €	9 562 995 €	7 471 038 €	48 845 782 €	13 972 857 €	223 274 629 €
Emprunts : remboursements en capital													- €
Prêts : décaissements en capital					900 €							900 €	- €
Dépôts et cautionnements													- €
Opérations au nom et pour le compte de tiers :	6 158 328 €	18 044 671 €	14 457 546 €	23 037 264 €	9 362 917 €	3 229 466 €	63 926 729 €	5 103 000 €	9 562 995 €	7 471 038 €	48 845 782 €	14 074 893 €	223 274 629 €
TVA décaissée						100 572 €	520 806 €	- €	104 410 €		224 211 €	- €	950 000 €
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	4 138 328 €	16 144 700 €	12 455 943 €	11 637 266 €	227 826 €	- €	43 154 340 €	- €	- €	- €	28 347 691 €	- €	116 106 094 €
Aide à la Mobilité Master			219 000 €	97 000 €			97 000 €						6 804 000 €
Aides Spécifiques	540 000 €	12 422 300 €		9 954 900 €			13 079 240 €				10 100 660 €		46 097 100 €
Aide à la Mobilité Parcoursup							9 050 000 €				400 000 €		9 450 000 €
Grande Ecole Numérique	1 328 €		71 943 €	9 000 €			567 000 €				1 618 729 €		2 268 000 €
Bourses IMT		10 000 €	106 000 €	1 007 000 €	8 576 €		3 040 680 €				3 429 444 €		7 601 700 €
Bourses GENES		96 100 €		130 000 €			222 293 €				107 340 €		555 733 €
Bourses du Ministère de la Culture et de la Communication	3 578 000 €	3 378 000 €	11 530 000 €	430 000 €			16 681 678 €				6 106 518 €		41 704 196 €
Aides Spécifiques du Ministère de la Culture et de la Communication	19 000 €	238 300 €	129 000 €	9 366 €	219 250 €		310 449 €						925 365 €
Bourses du ministère de la Mer							400 000 €						400 000 €
Dons et Legs Giveka			400 000 €				100 000 €						300 000 €
Autres opérations au nom et pour le compte de tiers	2 020 000 €	1 899 971 €	2 001 603 €	11 399 998 €	9 135 091 €	3 128 894 €	20 251 583 €	5 103 000 €	9 562 995 €	7 366 627 €	20 273 879 €	14 074 893 €	106 218 535 €
Subvention de charge d'investissement - Contractualisation				9 046 792 €	8 188 297 €	3 128 894 €	10 325 102 €	- €	9 562 995 €	7 366 627 €	14 112 934 €	14 074 893 €	75 806 535 €
CVEC		73 519 €					9 926 481 €						10 000 000 €
Dispositif CARE	2 020 000 €	1 826 452 €	2 001 603 €	2 353 206 €	946 794 €			5 103 000 €			6 160 945 €		20 412 000 €
Autres décaissements d'opérations non budgétaires	100 949 €	- €	- €	- €	187 €							101 136 €	- €
B. TOTAL	9 454 307 €	20 883 599 €	18 512 350 €	211 392 122 €	11 659 756 €	194 762 381 €	78 595 943 €	8 936 396 €	14 519 727 €	164 266 673 €	54 092 971 €	49 308 176 €	836 384 400 €
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	- 9 421 505 €	- 2 876 152 €	- 6 052 433 €	- 74 119 €	- 10 988 413 €	- 8 537 051 €	- 14 557 123 €	- 7 708 179 €	- 12 915 630 €	- 10 009 335 €	- 32 521 269 €	- 8 270 821 €	- 836 384 400 €
SOLDE CUMULÉ (1) + (2)	136 580 389 €	139 456 541 €	133 404 107 €	133 329 989 €	122 341 576 €	113 804 525 €	128 361 647 €	120 653 469 €	107 737 838 €	97 728 504 €	130 249 773 €	138 520 593 €	1 509 650 250 €

Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (1) ou (II)

CNOUS
BUDGET RECTIFICATIF N°1 2026

TABLEAU 8
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à N non dénouées	N	N+1	N+2	N+3 et suivantes	Total
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)		88 128 €	88 128 €	0 €	0 €	
Recettes fléchées (b)	22 902 844,60 €	8 000 000 €	1 230 477 €	- €	- €	32 133 322 €
Subvention pour charges d'investissement (SCI) fléchée	12 186 500 €	8 000 000 €	1 230 477 €			21 416 977 €
Autres financements de l'État fléchés	10 708 751 €					10 708 751 €
Autres financements publics fléchés	7 594 €					7 594 €
Recettes propres fléchées						- €
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)	22 814 716,17 €	8 000 000 €	1 318 606 €	- €	- €	32 133 322 €
Personnel						
AE=CP						- €
Fonctionnement						
AE						- €
CP						- €
Intervention						
AE						- €
CP						- €
Investissement						
AE	24 133 322 €	8 000 000 €				32 133 322 €
CP	22 814 716 €	8 000 000 €	1 318 606 €			32 133 322 €
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	88 128,43 €	- €	- 88 128 €	- €	- €	- €

Solde budgétaire N repris au tableau "Equilibre financier" en (a)

Au cas où l'organisme utilise ce tableau pour un suivi individuel par opération, cette seconde partie permet de vérifier l'équilibre final de chaque opération.

Autofinancement des opérations fléchées (d)						- €
Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)						- €
Position de financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)	88 128,43 €	88 128 €	0 €	0 €	0 €	- €

CNOUS
BUDGET RECTIFICATIF N°1 2026

TABLEAU 9
Opérations pluriannuelles - prévision

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

		Prévision	Prévision N									Prévision N+1 et suivantes						
Opération	Nature	Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE ouvertes en N au titre des décalages d'exécution*	AE nouvelles ouvertes en N	TOTAL des AE ouvertes en N	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP ouverts en N au titre des décalages d'exécution*	CP nouveaux ouverts en N	TOTAL des CP ouverts en N	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
SI INFORMATIQUE	Personnel						- €											
	Fonctionnement						- €											
	Intervention						- €											
	Investissement	32 133 322 €	24 133 322 €	24 133 322 €		8 000 000 €	8 000 000 €	22 814 716 €	22 814 716 €		8 000 000 €	8 000 000 €		1 318 606 €				
Total Op.1		32 133 322 €	24 133 322 €	24 133 322 €	- €	8 000 000 €	8 000 000 €	22 814 716 €	22 814 716 €	- €	8 000 000 €	8 000 000 €	- €	1 318 606 €	- €	- €	- €	- €
	Ss total personnel	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Ss total fonctionnement	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Ss total intervention	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Ss total investissement	32 133 322 €	24 133 322 €	24 133 322 €	- €	8 000 000 €	8 000 000 €	22 814 716 €	22 814 716 €	- €	8 000 000 €	8 000 000 €	- €	1 318 606 €	- €	- €	- €	- €
TOTAL		32 133 322 €	24 133 322 €	24 133 322 €	- €	8 000 000 €	8 000 000 €	22 814 716 €	22 814 716 €	- €	8 000 000 €	8 000 000 €	- €	1 318 606 €	- €	- €	- €	- €

* A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N.

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Prévision	Prévision N		Prévisions en N+1 et suivantes		
		Financement de l'opération	Encaissements des années antérieures à N	Encaissement prévus en N	Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
		(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)
SI INFORMATIQUE	Financement de l'Etat*	32 133 322 €	22 902 845 €	8 000 000 €	1 230 477 €		
	Autres financements publics**						
	Autres financements***						
	Total Op.1	32 133 322 €	22 902 845 €	8 000 000 €	1 230 477 €	- €	- €
	Ss total financement de l'Etat	32 133 322 €	22 902 845 €	8 000 000 €	1 230 477 €	- €	- €
	Ss total autres financements publics	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Ss total autres financements	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	TOTAL	32 133 322 €	22 902 845 €	8 000 000 €	1 230 477 €	- €	- €

* Subvention pour charges de service public, subvention pour charges d'investissement, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financements de l'Etat fléchés

** Autres financements publics et autres financements publics fléchés

*** Recettes propres et recettes propres fléchées

CNOUS
BUDGET RECTIFICATIF N°1 2026

TABLEAU 10
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Montants Compte financier 2025	Montants Budget initial 2026	Montants Budget rectificatif n°1	Ecarts entre le Budget rectificatif n°1 et le Budget initial
Niveaux initiaux	1 Niveau initial de restes à payer nets des retraits d'engagements juridiques sur exercices antérieurs à N	10 106 489,35 €	6 251 070 €	12 511 623 €	6 260 553 €
	2 Niveau initial du fonds de roulement	26 775 172,32 €	19 124 109 €	24 541 749 €	5 417 639 €
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-132 803 140,90 €	- 111 126 932 €	- 121 460 145 €	- 10 333 213 €
	4 Niveau initial de la trésorerie	159 578 313,22 €	130 251 041 €	146 001 894 €	15 750 852 €
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée	- 930 343,94 €	69 656 €	88 128 €	18 472 €
Flux de l'année	4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	160 508 657,16 €	130 181 385 €	145 913 765 €	15 732 380 €
	5 Autorisations d'engagement	572 662 153,91 €	556 396 621 €	609 061 139 €	52 664 518 €
	6 Résultat patrimonial	1 859 359,74 €	- 1 493 628 €	- 1 493 628 €	- €
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	2 453 114,31 €	- 1 015 000 €	- 1 015 000 €	- €
	8 Variation du fonds de roulement	- 2 233 423,48 €	- 5 981 300 €	- 5 981 300 €	- €
	9 Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	- €	- €	- €	- €
	10 Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS	- €	- €	- €
	Variation des stocks	+ / -			- €
	Charges sur créances irrécouvrables	-			- €
	Produits divers de gestion courante	+			- €
	11 Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS	20 031 890,09 €	1 500 000 €	1 500 000 €
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	6 733 761,47 €		- €
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	- 7 644 879,27 €		- €
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	- 7 277 751,24 €		- €
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	28 220 759,13 €	1 500 000 €	1 500 000 €
	12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	- 22 265 313,57 €	- 7 481 300 €	- 7 481 300 €	- €
	12.a Recettes budgétaires	538 651 589,24 €	552 963 953 €	605 628 471 €	52 664 518 €
	12.b Crédits de paiement ouverts	576 600 528,00 €	560 445 253 €	613 109 771 €	52 664 518 €
	13 Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	- 8 688 894,05 €	0 €	- €	- €
	14 Variation de la trésorerie = 12 - 13	- 13 576 419,52 €	- 7 481 300 €	- 7 481 300 €	- €
Niveaux finaux	14.a dont variation de la trésorerie fléchée	- 1 875 740,85 €		- €	- €
	14.b dont variation de la trésorerie non fléchée	26 464 300,05 €	- 7 481 300 €	- 7 481 300 €	- €
	15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	11 342 996,04 €	1 500 000 €	1 500 000 €	- €
	16 Variation des restes à payer	2 405 133,61 €	- 4 048 632 €	- 4 048 632 €	- €
	17 Niveau final de restes à payer	12 511 622,96 €	2 202 438 €	8 462 991 €	6 260 553 €
Niveaux finaux	18 Niveau final du fonds de roulement	24 541 748,84 €	13 142 809 €	18 560 449 €	5 417 639 €
	19 Niveau final du besoin en fonds de roulement	-121 460 144,86 €	- 109 626 932 €	- 119 960 145 €	- 10 333 213 €
	20 Niveau final de la trésorerie	146 001 893,70 €	122 769 741 €	138 520 594 €	15 750 852 €
	20.a dont niveau final de la trésorerie fléchée	- 2 806 084,79 €	69 656 €	88 128 €	18 472 €
	20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	186 972 957,21 €	122 700 085 €	138 432 465 €	15 732 380 €
		Comptabilité budgétaire			
		Comptabilité générale			

Explication du tableau, ligne à ligne :

D'une manière générale, les cases grisées sont soit des données reprises d'autres tableaux, soit des calculs automatiques. Seules les cases non grisées sont à remplir.

☐ Ligne 1 « Niveau initial des restes à payer nets des retraits d'engagements juridiques sur exercice antérieur à N » : il correspond au « stock initial » de restes à payer, c'est-à-dire à la différence entre le cumul des AE et le cumul des CP consommés lors des exercices précédents. Ce montant tient compte des retraits d'engagements sur exercices antérieurs qui, en application du principe d'annualité budgétaire, ne rendent pas d'autorisations d'engagement disponibles sur l'exercice où le retrait d'engagement est effectué.

Le niveau initial des restes à payer d'un BI doit correspondre au niveau final des restes à payer du budget rectificatif de fin d'année lorsqu'il est présenté en parallèle du BI. Sinon, il convient de s'appuyer sur la prévision d'exécution.

☐ Ligne 2 « Niveau initial du fonds de roulement » : Lors de la présentation du BI n, il correspond au niveau final du fonds de roulement du dernier BR n-1.

Cette information provient du « tableau relatif à la variation de la situation patrimoniale en droits constatés n-1 ».

☐ Ligne 3 « Niveau initial du besoin en fonds de roulement » :

Cette information provient de la différence entre le niveau initial du fonds de roulement et le niveau initial de la trésorerie (calcul automatisé).

☐ Ligne 4 « Niveau initial de la trésorerie » : Lors de la présentation du BI n, il correspond au niveau final de la trésorerie du dernier BR n-1. Sinon, il convient de s'appuyer sur la prévision d'exécution.

Cette information provient du « tableau d'équilibre financier n-1 » et du « tableau relatif à la variation de la situation patrimoniale en droits constatés n-1 ».

☐ Ligne 4.a « Niveau initial de la trésorerie fléchée » : il correspond à la quote-part de la trésorerie relative aux opérations sur recettes fléchées en date du 31/12/n-1. Cette information provient du « tableau d'équilibre financier et le tableau des opérations sur recettes fléchées n-1 ».

☐ Ligne 4.b « Niveau initial de la trésorerie non fléchée » :

Cette information provient de la différence entre le niveau initial de trésorerie et le niveau initial de trésorerie fléchée (calcul automatisé).

☐ Ligne 5 « Autorisations d'engagement » :

Cette information du « tableau des autorisations budgétaires ».

☐ Ligne 6 « Résultat patrimonial » :

Cette information provient du « tableau de la situation patrimoniale ».

☐ Ligne 7 « Capacité d'autofinancement » :

Cette information provient du « tableau de la situation patrimoniale ».

☐ Ligne 8 « Variation du fonds de roulement » :

Cette information provient du « tableau de la situation patrimoniale ».

☐ Ligne 9 : « Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire » :

Cette information provient du « tableau d'équilibre financier ».

Elle permet d'isoler de la variation du fonds de roulement, les opérations qui n'apparaissent pas dans le tableau des autorisations budgétaires (emprunts, prêts, dépôts et cautionnements) mais dans le tableau d'équilibre financier et qui ont un impact en haut de bilan.

☐ Ligne 10 « Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF » : ces opérations correspondent à des charges décaissables et des produits encaissables mais qui ne seront jamais décaissées ni encaissées (variation des stocks, charges sur créances irrécouvrables admissions en non valeur, etc.). Ces opérations bien que ne générant aucun flux de trésorerie ne sont pas retraitées par la CAF et « gonflent » le besoin en fonds de roulement. Il convient donc de les isoler pour pouvoir déterminer les seuls flux de trésorerie et déterminer ainsi le solde budgétaire.

☐ Ligne 11 « Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie » : cette ligne est composée de quatre sous-ensembles, deux relatifs aux recettes et deux relatifs aux dépenses.

1. Concernant les recettes, l'« écart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs » et l'« écart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours » matérialisent les écarts entre ce qui est inscrit en haut de bilan (produits du compte de résultat et ressources du tableau relatif à la variation de la situation patrimoniale en droits constatés) et ce qui est inscrit en bas de bilan (recettes budgétaires encaissées) pour un exercice donné.

Si la somme des produits/ressources est supérieure à la somme des encaissements, le besoin en fonds de roulement augmente mécaniquement et génère donc un déséquilibre en termes de couverture des besoins : une dégradation du solde budgétaire aura alors lieu (prélèvement sur la trésorerie). A l'inverse si les produits et ressources en haut de bilan sont inférieurs aux encaissements, le besoin en fonds de roulement (BFR) diminue et le solde budgétaire s'apprécie d'autant.

2. Concernant les dépenses l'« écart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs » et l'« écart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours » matérialisent les écarts entre les charges et immobilisations inscrites en haut de bilan et les crédits de paiement.

Si la somme des charges/immobilisations est supérieure à la somme des crédits de paiement, le BFR diminue et génère une appréciation du solde budgétaire. A l'inverse si les charges et immobilisations sont inférieures aux crédits de paiement, le solde budgétaire se dégrade d'autant.

☐ Ligne 12 « Solde budgétaire » : il correspond à la différence entre la variation du fonds de roulement (ligne 8), les opérations bilanciellles non budgétaires (ligne 9), les opérations comptables non retraitées par la CAF non budgétaires (ligne 10) et les décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires (ligne 11). Il correspond à un solde intermédiaire de la variation de trésorerie.

Avec ce tableau de synthèse budgétaire et comptable, le lecteur doit pouvoir comprendre les raisons qui font qu'il y a un écart entre la variation du fonds de roulement (qui correspond à la création de richesse potentielle) et le solde budgétaire (qui correspond à la création de trésorerie effective, hors opérations non budgétaires).

Un contrôle de cohérence a été créé et détecte s'il y a un écart avec le montant inscrit dans le « tableau des autorisations budgétaires » résultant de la différence des recettes encaissées et des crédits de paiement consommés.

☐ Ligne 13 « Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires » :

Cette information provient du « tableau d'équilibre financier » et correspond aux lignes relatives aux opérations en capital (emprunts, prêts, dépôts et cautionnements), aux opérations au nom et pour le compte de tiers et aux autres encaissements / décaissements non budgétaires.

☐ Ligne 14 « Variation de la trésorerie » :

Le montant est calculé en soustrayant du solde budgétaire (ligne 12) le montant relatif aux flux de trésoreries liés aux opérations de trésorerie non budgétaires (ligne 13).

Un contrôle de cohérence a été créé et détecte s'il y a un écart avec le montant inscrit dans le « tableau d'équilibre financier », du « plan de trésorerie ».

☐ Ligne 14.a « Variation de la trésorerie fléchée » : correspond au montant du « tableau d'équilibre financier » et au « tableau des opérations sur recettes fléchées ».

☐ Ligne 14.b « Variation de la trésorerie non fléchée » : correspond au montant du « tableau d'équilibre financier ».

☐ Ligne 15 « Variation du besoin en fonds de roulement » : Elle se calcule en additionnant les lignes 9, 10, 11, 13.

☐ Ligne 16 « Variation des Restes à payer » : correspond au flux de restes à payer de l'exercice et donc à la différence entre les AE et les CP de l'exercice provenant du « tableau des autorisations budgétaires » (calcul automatique).

☐ Ligne 14 « Niveau final de restes à payer » : correspond au « stock final » de restes à payer. Il se calcule en additionnant le niveau initial de restes à payer (ligne 1) et la variation des restes à payer (ligne 16) (calcul automatique).

☐ Ligne 18 « Niveau final du fonds de roulement » : il se calcule en additionnant le niveau initial du fonds de roulement (ligne 2) et la variation du fonds de roulement (ligne 8) (calcul automatique).

☐ Ligne 19 « Niveau final du besoin en fonds de roulement » : il se calcule en additionnant le niveau initial du besoin en fonds de roulement (ligne 3) et la variation du besoin fonds de roulement (ligne 15) (calcul automatique).

☐ Ligne 20 « Niveau final de la trésorerie » : il se calcule en additionnant le niveau initial de la trésorerie (ligne 4) et la variation de la trésorerie (ligne 14) (calcul automatique).

☐ Ligne 20.a « Niveau final de la trésorerie fléchée » : il se calcule en additionnant le niveau initial de la trésorerie fléchée (4.a) et la variation de la trésorerie fléchée (14.a) (calcul automatique).